



Membre d'honneur
le Dalai-Lama

Paris, le 26 février 2015

Monsieur Jean-François Cordet
Préfet région Nord Pas-de-Calais
2 rue Jacquemars-Giélée
59039 Lille cedex

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Préfet,

La Fondation Brigitte Bardot est informée de l'organisation, dimanche 1^{er} mars à Gondecourt (59), de combats de coqs illégaux.

La mairie de Gondecourt, contactée par nos soins, confirme que cette localité ne peut se prévaloir d'une « tradition ininterrompue », les combats étant organisés depuis peu dans un nouveau gallodrome.

Pour mémoire, **la création d'un nouveau gallodrome est strictement interdite depuis 1964.** Si des combats devaient être organisés, ce dimanche à Gondecourt, ils tomberaient alors sous le coup de l'article 521-1 du code pénal qui punit de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende les sévices graves et actes de cruauté.

Par conséquent, nous comptons sur votre prompt intervention pour prendre toutes les mesures qui s'imposent afin d'empêcher l'organisation de ces combats clandestins (mais visiblement tolérés par des autorités locales je-m'en-foutistes) et de veiller à la fermeture définitive de ce gallodrome.

Dans le cas contraire, la Fondation Brigitte Bardot agira et veillera à faire condamner les contrevenants, à tous les niveaux de responsabilité.

Restant à votre écoute, nous vous transmettons, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Christophe Marie
Directeur Pôle Protection Animale

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr